

Qui va payer un plan de relance voué à l'échec ?

Jusqu'à présent, le gouvernement a tenté de rassurer en faisant valoir que les « fondamentaux » de l'économie européenne et française sont bons et nous protégeraient d'une contagion de la crise...

Il faut sortir de ce que les Anglo-Saxons appellent le « wishful thinking » : en privé, on sait très bien que les plus hauts responsables, soit français, soit européens, ont une autre vision des conséquences de la crise que celle qu'ils affichent. Ses conséquences sont considérables. Pour l'instant, elles se mesurent à l'aune d'une centaine de milliards de dollars de capital qui s'est, du jour au lendemain, évanouie dans la première phase de la crise de l'endettement. Mais, à terme, c'est cinq à sept fois ce volume qui, aux yeux des financiers, doit se diffuser dans toute l'économie. Et là, la question est de savoir qui va supporter le coût de l'effacement de ces 500 à 700 milliards de dollars. **Est-ce une fois de plus, les salariés et la consommation, qui vont finalement payer pour ces désordres monétaires ?** C'est l'orientation que prend le gouvernement au travers de son plan de relance ! Si nous laissons faire, cela aurait sans doute des conséquences durables pour les conditions de développement. La CGT n'accepte pas cette éventualité !

Un front commun et des propositions pour endiguer la crise

Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité d'agir en commun, en particulier lors de la journée du 29 janvier, pour obtenir des mesures favorables aux salariés, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA ont décidé d'interpeller les entreprises, le patronat et l'État.

Surmonter la crise implique des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques intégrées dans une politique de relance économique.

1 – Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique

2 – Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

3 – Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat.

4 – Préserver et améliorer les garanties collectives

5 – Réglementer la sphère financière internationale

(nous développerons ultérieurement chaque point)

Dans cette situation conjoncturelle, la CGT affirme que rien ne justifie une austérité sur les salaires et la satisfaction des besoins sociaux. Le risque est que, si on fait payer aux salariés les coûts de cette crise, on s'enfonçe dans une logique de stagflation. Et, structurellement, on est toujours confronté au défi majeur de cette nouvelle révolution informationnelle, qui impose des investissements massifs dans le développement des capacités humaines, c'est-à-dire l'éducation, la formation, la qualification des salariés et bien entendu leur reconnaissance. Toute mise en cause de cet effort réduirait les capacités pour l'économie française et pour l'économie européenne de faire face à ces défis. Donc, **les revendications des salariés ne sont pas simplement défensives, mais elles sont porteuses de solutions structurelles par rapport au type de crise, réelle et financière, à laquelle nous sommes confrontés.**

Les 8 organisations syndicales au plan national ont d'ores et déjà prévu de se rencontrer le 2 février pour analyser la mobilisation du 29 janvier et définir les suites à y donner.

La CGT SPS a proposé une rencontre intersyndicale le jeudi 15 janvier à 14h30 pour préparer au mieux la journée du 29 janvier.

JEUDI 29 JANVIER
Grande manifestation à Bordeaux
Rassemblement à 10h30 place de Tourny

Parcours : Tourny, Gambetta, rue Esprit des Lois, quais, cours Victor Hugo, cours Pasteur, Place de la Victoire, Place de la République